

Convention 2010 de partenariat avec le CAUE et actualisation de la subvention

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : Dans le cadre du Plan National de Lutte Contre le Changement Climatique (PNLCC) en 2000, des Espaces Info Energie (EIE) ont été mis en place progressivement sur le territoire national en partenariat avec les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et les associations, l'ADEME étant chargée d'assurer l'organisation, l'animation et la coordination de l'ensemble du réseau «EIE». Leur mission est d'assurer à tout public une information, des conseils indépendants sur les questions d'énergie. C'est dans ce cadre que l'Espace Info Energie du Doubs a été créé en 2002, la gestion étant assurée par le CAUE 25.

Depuis 2004, la Ville de Besançon attribue une participation financière au CAUE afin de développer à Besançon des actions de sensibilisation et d'information sur l'énergie auprès du grand public, et prioritairement, auprès du public en précarité énergétique.

Pour l'année 2009, le bilan d'actions pour la Ville de Besançon s'est traduit par :

➤ des actions de sensibilisation grand public : **570** Bisontins, contre 361 en 2008, ont pu bénéficier de conseils techniques gratuits pour répondre à des questions d'aménagement, de rénovation en matière d'économies d'énergie, mise à disposition de fiches techniques pour promouvoir les énergies renouvelables... ;

➤ la promotion de l'appartement «Fontaine-Eco, et toi ?» : l'accompagnement des groupes avec pas moins de 1 014 Bisontins accueillis, conseillés ou formés et la mise en place d'une formation à destination de personnes ressources de structures ciblées et volontaires pour assurer les visites de l'appartement à leur public ;

➤ la rédaction d'articles dans les journaux de quartier (l'ascenseur, boulevard Nord, la passerelle) ;

➤ l'animation des visites de certains sites municipaux, comme la desserte énergétique de Planoise ;

➤ le conseil aux copropriétés : informations et préconisations sur la réalisation de diagnostics thermiques.

En outre, en 2009, la Ville de Besançon s'est engagée dans la Convention Européenne des Maires, la labellisation Cit'ergie et à respecter les objectifs.

De plus, elle s'est associée avec le Grand Besançon pour réaliser son Plan Climat Energie Territorial en associant le grand public.

Pour 2010, la Ville de Besançon souhaite **poursuivre les actions précitées afin de sensibiliser toujours plus de résidents bisontins. En effet, l'empreinte des bâtiments municipaux sur le territoire est résiduelle, de l'ordre de 3 % sur les émissions de gaz à effet de serre. Il est donc nécessaire que la Ville entraîne avec elle les Bisontins pour atteindre les objectifs du plan «Energie Climat» de 2020, à savoir :**

- la réduction de 20 % des consommations d'énergie ;
- la réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'assurance d'au moins 20 % des consommations d'énergie par les énergies renouvelables.

Il est donc nécessaire que la Ville développe une stratégie adaptée avec ses partenaires pour conduire les Bisontins à modifier leurs comportements.

C'est ainsi que la Ville de Besançon souhaite travailler et renforcer les axes de travail suivants avec l'Espace Info Energie :

➤ **le renforcement de la sensibilisation aux économies d'énergie avec l'utilisation de l'appartement «Fontaine-Eco, et toi ?» et la programmation d'une dernière session de formation de personnes ressources chargées d'accroître encore les possibilités d'accueil de cet outil pédagogique et de décharger les conseillers info énergie** : l'objectif est de maintenir le nombre de Bisontins sensibilisés par l'appartement en 2009, soit environ 1 000 personnes. Une dernière session de formation à environ 6 personnes est planifiée pour 2010.

Enfin, les conseillers info énergie assurent la sensibilisation des familles inscrites dans l'opération «Familles actives pour le climat» dans cet appartement au cours du premier trimestre.

➤ **la poursuite des visites de sites techniques, des interventions pour diverses manifestations sur Besançon et la réalisation de divers outils pédagogiques** : les conseillers auront la charge de faire visiter les installations équipées en énergies renouvelables (bois, solaire) avec la valorisation des investissements municipaux, de participer à diverses manifestations en lien avec la thématique de la maîtrise de l'énergie et de réaliser divers outils pédagogiques.

➤ **la poursuite de la promotion des EIE auprès du public bisontin** par le biais de diffusion des plaquettes, de dépliants dans les présentoirs prévus à cet effet, d'interviews, etc., avec pour objectif d'accroître le nombre annuel de Bisontins bénéficiant de conseils techniques gratuits.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces actions mobilisant 0,70 équivalent temps plein, il est proposé que la Ville de Besançon attribue une participation financière à l'Espace Info Energie pour l'année 2010 de 18 200 €, en complément des participations des autres partenaires.

En cas d'accord, la somme de 18 200 € sera prélevée sur les crédits existants au chapitre 65.93.6574.30900.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat avec le CAUE
- se prononcer sur le versement de la subvention de 18 200 € au CAUE.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.